

# Les comptes en ligne directe

Les agriculteurs, principaux concernés, bénéficient d'un accès sécurisé pour leurs écritures comptables.

Le concept est innovant sur le secteur. L'ADER (accompagnement au maintien et au développement des entreprises en ruralité), située rue des Jacobins, vient de mettre en ligne un système de comptabilité adapté à l'activité agricole. Certains agriculteurs ne possèdent pas de logiciel de comptabilités ou ce dernier s'avère obsolète.

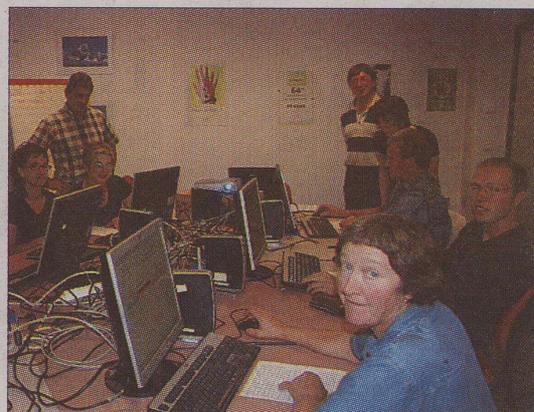
Ainsi, un programme de formation informatique a débuté en juin et se poursuivra en 2008. L'exploitant s'adresse à l'ADER pour sa comptabilité, et bénéficie d'une aide consultative. « Nous venons de mettre en place ce site internet OFGA (office de fiscalité et de gestion agricole) facilitant l'écriture

comptable des adhérents, en partie des agriculteurs », explique l'animateur du territoire Yves Guichemere. Pour exemple, une cession de sept personnes a pris connaissance avec l'intitulé OFGA.

## Facile, efficace et rapide

Aujourd'hui la démarche de l'ADER et de OFGA consiste à permettre à l'exploitant de saisir en toute sécurité, par l'intermédiaire d'un code confidentiel, ses données comptables directement sur internet. L'agriculteur peut alors procéder à toutes les écritures, et le suivi des comptes. Une fois les opérations terminées, l'ADER récupère les données et procède à l'exécution des documents comp-

Les formations vont s'étendre toute l'année et ce jusqu'en 2008. Sept personnes par cession uniquement (Photo C.M)



tables. « Pas de maintenance ni d'investissement de logiciel. Pas de souci de sauvegarde et moins de déplacement, plus économique. La manipulation reste souple facile et efficace. Nous avons réussi à installer ce système grâce à deux banques, le Crédit agricole et la BPSO, qui ont accepté de basculer les comptes clients sur internet. Nous avons également un partenariat avec les cyberbases, et le soutien du Conseil régional » pré-

se l'animateur. Dans l'ensemble ce nouveau procédé emporte l'unanimité, malgré les quelques réticences d'usage face à l'inconnu. « Il faut les mettre en confiance et les convaincre de leur intérêt. Petit à petit, ils y viennent. »

CORINE MAYSOUNABE

## UNE MUTUELLE « COUPS DURS »

L'ADER a sollicité le partenariat des CCO afin de créer une mutuelle, « Coups durs », pour les agriculteurs, dans les cas de décès, invalidité, accident. La Communauté de communes de Lacq a signé en 2006 un contrat et versé 15 000 euros. D'autres intercommunalités sont également signataires. « Nous sommes en pourparlers avec celle d'Orthez, qui n'a pas encore donné son accord. » Cette mutuelle procure l'aide d'un consultant sur trois jours qui accompagne dans les démarches administratives, fiscales et familiales.

Contacts : ADER 27, rue des Jacobins Orthez  
Tel : 05 59 69 31 72

Ce qu'ils pensent de la formation

## « Nous n'avons pas le choix »



Didier Laulhé, Castetner, maïs, blé, élevage.

« Je suis double actif. J'ai trouvé des réponses dans cette formation, qui me permettent de garder mon autonomie. Je pratique régulièrement internet, et trouve intéressant de pouvoir saisir ma compta en ligne. Simple et verrouillé, mais restrictif. J'aurai aimé plus d'accès à mon dossier. On ne peut faire que de la saisie. »



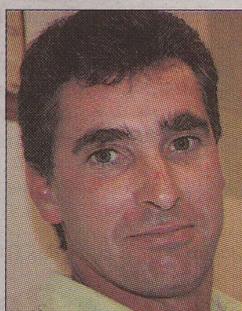
Françoise Cossé, Lanneplà, bovins viande, gavage.

« Jusqu'à présent, j'enregistrais ma compta sur le minitel. Aujourd'hui c'est fini. Internet ce n'est pas mon domaine, j'ai demandé à ma belle-fille de m'accompagner pour m'aider dans cette démarche. C'est elle qui va saisir. C'est simple et efficace. Et puis, c'est l'avenir, on n'a pas le choix. »



Françoise Galin, Saint-Girons, culture et élevage.

« Je suis venue pour la compta. Si vous ne connaissez pas internet, aujourd'hui vous êtes pénalisés. Avant je faisais sur minitel. C'est mon premier contact avec internet, il faut apprendre. Je n'ai pas d'autres possibilités de toute façon. J'ai bien aimé la nouveauté, et vais pratiquer pour m'y faire. »



Serge Ibarcq, Bugnein, maïs et élevage.

« Le Minitel c'est fini. Je suis venu par obligation. Je découvre le logiciel de saisie. Chez moi, je n'ai pas le haut débit, c'est un problème qui va me pénaliser. J'espère pouvoir me servir du logiciel sinon je devrais le donner à faire à la comptable. Cela me coûtera plus cher. Je veux essayer avant de prendre ma décision. »



Gilbert Maye, Carresse, polycultures, maïs élevage.

« Mon fils a déjà fait la formation. Je suis en demi-activité et je souhaite l'aider à faire sa compta. C'est mon premier accès à internet. Assez facile, intéressant et rapide. J'ai tout appris en une journée. Avant on faisait par le minitel. Au début j'ai eu un peu de réticence. Maintenant on va voir en pratique. »